

ARRETE N°0487 / MIPT  
Portant nomination du Directeur Général  
de l'Autorité de Régulation.

**LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,**

**Vu** : la loi n°99 019 en date du 11 juillet 1999 relative aux Télécommunications;

**Vu** : le décret n°157.84 du 29 Décembre 1984 portant règlement organique relatif aux attributions des Ministres;

**Vu** : le décret n°90.94 du 23 Octobre 1990 fixant les attributions du Ministre de L ' Intérieur des Postes et Télécommunications et l'organisation de L ' Administration centrale de son Département;

**Vu** : le décret n°144.98 du 17 novembre 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

**Considérant** : la lettre n°01/99/P/CNR du Président du Conseil National de Régulation relative à la proposition de nomination d'un Directeur Général de l'autorité de régulation.

**Arrêté:**

**Article Premier** : Monsieur SIDI Abdalla ould Kerkoub, Ingénieur des télécommunications, est nommé Directeur Général de l'Autorité de Régulation.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au journal Officiel.

Nouakchott, le 12 Septembre 1999

**DAH OULD ABDEL JELIL**